

# CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 30 Avril 2009

---

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/07

OBJET : Programme Prévisionnel des Investissements des collèges publics 2009.

- Divers cantons.

RESUME : Le Programme Prévisionnel des Investissements des collèges publics pour l'année 2009 prévoit la réhabilitation des demi-pensions des collèges Le Moulin à vent à Thorigny-sur-Marne, Jean-de-la-Fontaine au Mée-sur-Seine, Léonard de Vinci à Saint-Thibault-des-Vignes et Henri Wallon à Savigny-le-Temple. Ce programme a reçu l'avis favorable du Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni le 12 mars 2009.

Conformément à l'article L 213-1 du Code de l'Education, il appartient au Conseil général d'établir « après accord de chacune des communes concernées, ou le cas échéant, de chacun des établissements publics de coopération intercommunale concernés par les projets situés sur leur territoire, le programme des investissements relatifs aux collèges ».

A ce titre, le Département définit chaque année, après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale, la localisation des établissements à construire, agrandir ou rénover, leur capacité d'accueil, leur secteur de recrutement et le mode d'hébergement des élèves.

Je vous propose aujourd'hui d'inscrire au Programme Prévisionnel des Investissements (PPI) des collèges de l'année 2009 la réhabilitation des demi-pensions des collèges Le Moulin à vent à Thorigny-sur-Marne, de Jean-de-la-Fontaine au Mée-sur-Seine, de Léonard de Vinci à Saint-Thibault-des-Vignes et de Henri Wallon à Savigny-le-Temple.

La réhabilitation de la demi-pension du collège Le Moulin à vent à Thorigny-sur-Marne.

La demi-pension du collège du Moulin à vent doit être restructurée. Le début des travaux est prévu pour octobre 2010.

La réhabilitation de la demi-pension du collège Jean-de-la-Fontaine au Mée-sur-Seine.

La demi-pension du collège Jean-de-la-Fontaine doit être reconstruite. Le début des travaux est prévu pour mars 2012.

La réhabilitation de la demi-pension du collège Léonard de Vinci à Saint-Thibault-des-Vignes.

La demi-pension du collège Léonard de Vinci à Saint-Thibault-des-Vignes doit être réhabilitée et agrandie. Le début des travaux est prévu pour l'été 2009.

La réhabilitation de la demi-pension du collège Henri Wallon à Savigny-le-Temple.

La demi-pension du collège Henri Wallon à Savigny-Le-Temple doit être restructurée. Le début des travaux est prévu pour mars 2010.

Le PPI des collèges publics proposé pour l'année 2009 confirme l'engagement fort du Département dans l'éducation et illustre sa volonté d'assurer les meilleures conditions de vie à la communauté éducative et aux collégiens seine-et-marnais.

Je vous remercie, en conséquence, de bien vouloir vous prononcer sur ces propositions, et si vous en êtes d'accord, d'adopter le projet de délibération joint au présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/07 des rapports soumis à la commission  
n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs : M. PERRUSSOT  
Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. BERNHEIM  
Commission n° 7 - Finances

---

Séance du 30 Avril 2009

OBJET : Programme Prévisionnel des Investissements des collèges publics 2009.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,**

Vu l'article L. 213-1 du Code de l'Education,

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 13 mars 2009,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

**DECIDE**

d'inscrire au Programme Prévisionnel des Investissements des collèges publics pour l'année 2009 les opérations suivantes :

- la réhabilitation de la demi-pension du collège Le Moulin à vent à Thorigny-sur-Marne.
- la réhabilitation de la demi-pension du collège Jean-de-la-Fontaine au Mée-sur-Seine.
- la réhabilitation de la demi-pension du collège Léonard de Vinci à Saint-Thibault-des-Vignes.
- la réhabilitation de la demi-pension du collège Henri Wallon à Savigny-le-Temple.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

